



SECTION DU CHU AMIENS

Amiens, le 18 octobre 2017

à **Madame PORTAL Danielle**
Directrice Générale CHU Amiens

LETTRE OUVERTE

Copie à **Syndicat Départemental CFDT**
COQUELIN Pierre
Secrétaire Général
52 rue Daire
80000 Amiens

Objet : Dégradation des Conditions de travail et atteintes psychologiques.

Madame la Directrice générale,

Par cette lettre ouverte, la Cfdt souhaite le plus solennellement qui soit attirer votre attention sur la rapidité avec laquelle les conditions de travail se dégradent au sein de l'établissement. Lors de nos tournées de services, nous rencontrons de plus en plus d'agents en détresse psychologique, qui sont à bout et n'en peuvent plus de devoir donner toujours davantage.

Les réorganisations sauvages, non validées par les instances (CTE, CHSCT), destinées à pallier les nombreux arrêts s'effectuent avec une brutalité inadmissible, au mépris de la réglementation mais surtout sans la moindre prise en compte des conséquences sur la santé et la vie familiale des agents sollicités pour remplacer au pied levé leurs collègues en maladie.

Ce mercredi 18 octobre, vous vous enorgueillissez des résultats de la certification V 2014 obtenus par le CHU auprès de la Haute Autorité de Santé... Peut-on comme vous le faites se déclarer fière d'un tel résultat quand on mesure chaque jour le coût humain ?

Quid de la dure réalité vécue par de plus en plus d'agents. Vous êtes dans le plus total déni vis-à-vis des appels au secours lancés par les organisations syndicales et les professionnels ne sont pas entendus.

Permettez-nous de vous rappeler que vous êtes en votre qualité de Directrice Générale, directement responsable et garante de la protection, de la santé physique et mentale, de la sécurité des agents de l'établissement.

Ceux-ci, qu'ils travaillent de jour ou de nuit, souhaitent être entendus sur les problématiques suivantes :

- Épuisement professionnel (Agents en Burn out qui parlent de tentative de suicide, syndromes dépressifs ...)
- Menaces et représailles récurrentes de la part de certains cadres
- Non reconnaissance et frustrations.
- Manque de moyens humains et matériels.
- Management délétère
- Perte des repères et de l'identité professionnelle.
- Fuite des professionnels de l'établissement.

Le seuil de tolérance de nombreux agents est atteint.

Vous devez prendre très rapidement la mesure de cette situation sans précédent sans attendre que l'irréparable ne se produise.

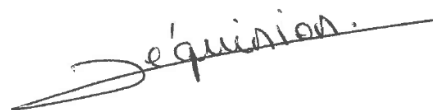
La CFDT souhaite donc instamment être reçue par la Direction Générale dans les meilleurs délais afin d'échanger sur ces problématiques et d'entendre vos propositions pour une meilleure qualité de vie pour tous.

Vous pourrez et chacun de nous pourra être fier des résultats obtenus le jour où chaque agent de l'établissement sera respecté dans son intégrité physique et psychique.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de notre considération distinguée.



BAILLY Christina
Secrétaire



MEQUINION Karine
Secrétaire Adjointe